



CPTS
La Rochelle

Newsletter

EDITO

Chers amis,

La première année d'action de la CPTS La Rochelle est arrivée à son terme le 30 avril 2023. Une première année qui fut riche en projets et en objectifs. Les référents des différents projets ont participé au dialogue de gestion avec la CPAM fin mai pour faire le bilan de cette première année : le résultat est extrêmement positif avec un taux d'atteinte des objectifs de **91%**.

Nous commençons donc notre deuxième année d'exercice avec des ambitions élevées : la poursuite des projets débutés en 2022-2023 (accès au médecin traitant, soins non programmés, lien ville-hôpital, santé mentale, santé de la femme, activité physique adaptée, repérage de la fragilité) mais aussi la création de nouveaux projets proposés par plusieurs d'entre vous et pour lesquels les membres du bureau ont donné leur aval. Ainsi, l'exercice 2023-2024 verra apparaître un site internet grand public, le déploiement du protocole « cystite » sur notre territoire, une réflexion sur l'organisation ville-hôpital pour réduire l'impact de la pénurie de médicaments, l'amélioration des pratiques en terme de prescriptions médicales, l'amélioration de la prise en charge des troubles du comportement alimentaire, la création d'un plan de gestion des crises sanitaires, des formations (urgences et vertiges, premiers secours en santé mentale).

Très prochainement, vous recevrez une convocation pour l'Assemblée Générale Extraordinaire de la CPTS La Rochelle qui aura pour objet la modification des statuts de l'association. Après un an d'activité, il est apparu que les statuts actuels ne correspondent pas au fonctionnement désiré.

PRESCRIPTIONS

Dans le cadre de la coordination pluri professionnelle nous mettons à disposition le lien suivant : <https://www.prescription-soins-idel.fr/mode-emploi/presentation-de-l-application> qui correspond à un outil créé par les URPS Bourgogne Franche Comté, destiné aux prescripteurs et qui a reçu l'aval des caisses et des professionnels médecins et infirmiers libéraux.

La nomenclature des actes infirmiers (NGAP) est de plus en plus complexe et source d'indus si la prescription médicale est mal adaptée parfois au mot près... ce qui explique les nombreuses sollicitations d'IDELS auprès des médecins prescripteurs ou de leur secrétariat pour les faire « corriger », ce qui est chronophage pour tous.

Nous vous proposerons dans les mois qui viennent un moment d'échange (pas de formation NGAP) sur le b.a.-ba de ces prescriptions IDELS et kinés qui rencontrent également ce genre de problèmes, afin de développer les plus grosses sources d'erreurs...

ACCES AU MEDECIN TRAITANT

Le 30 mai, la CPTS La Rochelle a présenté son plan d'action pour améliorer l'accès au médecin traitant : du 15 septembre au 15 octobre 2023, plusieurs actions de communication seront organisées sur La Rochelle.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Un service **gratuit** d'interprétariat professionnel en santé est disponible pour tous les médecins généralistes et spécialistes, sage-femmes, infirmiers et dentistes en activité libérale. Pour en savoir plus, cliquez [ici](#)

DATES A NOTER

- 27 juin : Réunion du groupe de travail « Santé mentale »
- 29 juin : Réunion de présentation de la CPTS La Rochelle
- 30 juin : Réunion d'information sur les troubles du comportement alimentaire
- 4 juillet : Assemblée Générale Extraordinaire